

LE CLUB DES ENTREPRISES DU PARC INDUSTRIEL DE LA PLAINE DE L'AIN (PIPA) LANCE SA PLATEFORME COLLABORATIVE « myplainedelain.fr »

Le Club des Entreprises a présenté son bilan de l'année 2013 lors de son assemblée générale qui s'est tenue jeudi 20 février 2014 à Blyes (01). L'occasion également d'annoncer le lancement d'une plateforme collaborative intitulée « myplainedelain.fr » et d'échanger autour d'une table ronde sur la thématique des réseaux sociaux d'entreprises.

« Myplainedelain.fr », 1^{ère} plateforme collaborative du territoire

Destiné en premier lieu aux entreprises du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, cet outil pratique et participatif a pour ambition de **fédérer la population du Parc** et de **faciliter la vie de ses chefs d'entreprises et salariés**, en leur offrant la possibilité de **communiquer en temps réel**.

Le projet a également pour vocation d'augmenter la visibilité, notamment numérique des membres inscrits. A terme, **la plateforme sera ouverte à tous les acteurs du territoire** pour une totale transparence des activités du Parc.

Myplainedelain.fr fera ainsi le lien entre tous, en favorisant les échanges et la communication.

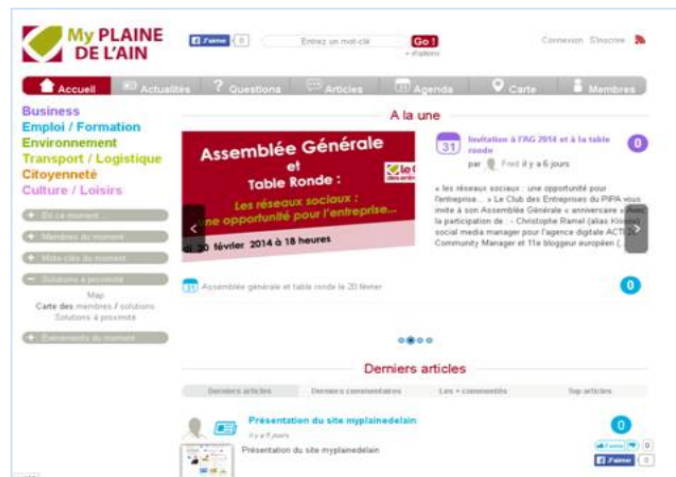
Une présentation du projet a d'ores et déjà été réalisée auprès des entreprises du Parc. Dans les semaines à venir, une **présentation opérationnelle sera effectuée aux salariés des entreprises adhérentes**. Ce projet sera géré par un comité de pilotage et de suivi et **une équipe de 6 community manager** sera créée pour animer la plateforme. **Le coût prévisionnel de ce projet est évalué à près de 40 000 euros** co-financés par les entreprises du PIPA et en attente de partenariat auprès des collectivités locales.

Les réseaux sociaux : une opportunité pour l'entreprise

Pour clore son assemblée générale, le Club des entreprises a organisé **une table ronde sur le thème des réseaux sociaux** en cherchant à évaluer **leurs atouts pour les entreprises (notamment industrielles)**. 3 experts ont alimenté le débat dont voici un résumé des principaux points abordés.

Une présence devenue obligatoire

Les chefs d'entreprise font aujourd'hui face à une réelle évolution des mentalités, liée à l'émergence des médias sociaux. D'abord initiés au sein des « grands comptes », **les réseaux sociaux s'imposent désormais à toutes les structures**, quelle que soit leur taille ou leur secteur d'activité. Les acteurs des médias sociaux se classent en **3 segments : ceux qui veillent / ceux qui répètent / ceux qui parlent**.



LES INTERVENANTS :

- **Christophe Ramel**, social media manager pour l'agence digitale ACTI (alias Kriisiis)
- **Claire Romanet**, fondatrice du cabinet de recrutement Elae, chasseur de têtes spécialisée sur les métiers du digital, de la communication et du marketing
- **Pierre Angonin**, social media manager chez Rhône-Alpes tourisme

La première étape pour une entreprise sur les réseaux sociaux est donc la veille. Outils puissants d'intelligence économique, ils offrent de nouvelles capacités autant à la veille concurrentielle qu'au recrutement.

Atténuer les craintes

Devant ces nouveaux modes de communication participatifs et ouverts à tous, certaines craintes peuvent apparaître, notamment concernant la prise de parole de l'entreprise : puis-je tout dire sur les réseaux sociaux ? A quel rythme ? Comment gérer un « buzz » voire un « bad buzz » ? ...

Pour limiter les dérives, la rédaction d'une charte est recommandée. Il faut également savoir : **écouter ce qui se dit sur son entreprise, créer de la présence, être disponible dans les échanges, savoir prendre la parole à bon escient.**

La dimension virale des informations postées impose de canaliser les discussions et d'échanger avec les détracteurs. Si l'on ne peut empêcher les commentaires négatifs, le fait d'être présent sur les réseaux sociaux permet une réaction rapide et l'allumage de « contre-feux ». En revanche, ne pas y être renvoie une image d'opacité de la part de l'entreprise, bien plus néfaste.

Perspectives 2014

L'année 2014 verra de nouveau **s'accroître la part de mobile** dans les habitudes de consommation des réseaux sociaux. **En 1 an, elle a déjà augmenté de 40%**. En 2013, **75% des utilisateurs de Facebook et Twitter étaient des usagers mobiles**. Certaines plateformes sont déjà entièrement développées pour smartphones (ex : Snapchat, Foursquare, Line, etc.).

2014 verra également **l'essor des plateformes dites « de niche »**, c'est-à-dire répondant à des besoins spécifiques. **L'utilisation toujours plus innovante de la Big Data** continuera de modifier profondément nos modes de consommation.

« 65% des écoliers d'aujourd'hui auront un métier que nous ne connaissons pas encore* » (*Source : Elae). La révolution digitale est en marche, la plateforme collaborative "myplainedelain.fr" est une réponse mesurée, adaptée aux besoins des industriels du PIPA pour appréhender ce nouveau paradigme.

Les réseaux sociaux en quelques chiffres :

- **Facebook** : 1,23 milliard d'utilisateurs actifs dans le monde, 26 millions en France
- **Twitter** : 241 millions d'utilisateurs actifs dans le monde, 4,5 millions de visiteurs uniques en France
- **LinkedIn** : 150 millions d'utilisateurs actifs dans le monde, 6 millions en France
- **Viadeo** : 55 millions de membres dans le monde, 7 millions en France

Source : Facebook / Quantcast / Twitter / Médiamétrie sur blog :

<http://www.alexitaubin.com/2013/04/combi-en-utilisateurs-de-facebook.html>

A propos du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA)

Fort de sa certification Iso 14001, de l'enregistrement EMAS (Eco Management and Audit Scheme) et plus récemment de la reconnaissance du label LUCIE (ISO 26000), le Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (SMPIPA) a fait de ce Parc une référence à l'échelle européenne en matière de gestion environnementale et sociétale.

Le Parc accueille 137 entreprises et plus de 5 000 emplois sur ses 900 hectares, dont 330 sont déjà viabilisés et prêts à accueillir de nouvelles entreprises.

Situé à proximité immédiate de l'agglomération lyonnaise, le PIPA entend pérenniser son développement économique autour d'une politique durable qui vise à concilier activité industrielle et responsabilité sociétale et environnementale.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.plainedelain.fr

Contacts presse :

Parc Industriel de la Plaine de l'Ain
Edwige Klein
04 74 46 54 16
edwige.klein@plainedelain.fr

TBWA\CORPORATE
Emilie Sotton
04 37 47 36 26
emilie.sotton@tbwa-corporate.com